

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 8 avril 2010

L'USH Midi-Pyrénées s'engage aux côtés de la FNARS Midi-Pyrénées pour mieux répondre aux besoins des ménages en difficultés

Le 7 avril 2010 l'USH Midi-Pyrénées et la FNARS Midi-Pyrénées ont signé une nouvelle convention de partenariat.

La convention entre la FNARS Midi-Pyrénées et l'USH Midi-Pyrénées ...
...se situe d'une part dans le prolongement de la convention de partenariat USH/FNARS
signée en 2008 ;

...s'inscrit d'autre part dans un nouveau contexte de mise en œuvre du droit au logement
opposable, institué par la loi du 5 mars 2007 ;

...et enfin s'articule autour du projet relatif à un « service public de l'hébergement et de
l'accès au logement ».

Les signataires souhaitent rappeler que les objectifs d'insertion des ménages rencontrant
des difficultés d'insertion économique, sociale et d'accès au logement, qui leur sont
assignés et qu'ils entendent remplir, ne sauraient être atteints sans un partenariat efficace
et pérenne avec les communes. Les communes demeurent les acteurs centraux de
l'accueil de ces ménages.

La convention de partenariat porte sur les quatre points suivants :

- la connaissance et la qualification des besoins dans le cadre des programmes locaux de
l'habitat et des plans départementaux d'action pour le logement des personnes
défavorisées ;
- l'amélioration de la fluidité entre l'hébergement ou le logement temporaire et le
logement social ;
- le renforcement de l'accompagnement social lié au logement, autant en terme d'accès
que de prévention des expulsions ;
- la production de centres d'hébergement et de réinsertion sociale et de formes d'habitat
adapté, transitoire ou pérenne.

L'Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées (USHMP), organisation professionnelle, regroupe les 42
organismes d'habitat social exerçant leur activité en locatif ou en accession à la propriété dans la région
Midi-Pyrénées : 13 Offices Publics d'Habitat, 15 Entreprises Sociales de l'Habitat, 10 Sociétés Anonymes
Coopératives d'Hlm et 4 Société Anonyme Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété.

L'Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées a une mission générale de mise en œuvre des politiques de
l'habitat social au niveau territorial. Elle se décline en 5 principaux types d'intervention :

- la représentation locale des organismes du logement social niveau régional, départemental et local ;
- l'appui professionnel aux organismes et la diffusion d'informations sur les pratiques ;
- la mutualisation des connaissances et des savoir-faire ;
- la capitalisation de données territoriales ;
- l'animation des démarches interorganismes régionales et infra-régionales.

Les organismes Hlm de Midi-Pyrénées gèrent 124 000 logements et logent plus de 210 000 personnes. Un
secteur d'activité qui emploie 1 800 collaborateurs.

Contacts : Stéphane CARASSOU, Président et Sabine VENIEL-LE NAVENNEC, Directrice